



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 7. Écrire en passant par la case « prison » : la littérature comme rédemption ?

Au *Monopoly* de la littérature, passer par la case « prison » n'empêche pas de réussir dans l'écriture. Au contraire, même. Il y a des œuvres littéraires qui puisent à ces expériences douloureuses pour les sublimer.

Le plus ancien « voyou » poète connu est, peut-être, François Villon, le plus emblématique Jean Genet, figure presque parfaite du mauvais garçon écrivain, béatifié par Jean-Paul Sartre (*Saint Genet, comédien et martyr*), démasqué par Ivan Jablonka (*Les vérités inavouables de Jean Genet*), le plus prolifique le marquis D.A.F. de Sade qui a écrit la quasi-totalité de son œuvre entre les murs de Vincennes, de la Bastille ou de Charenton, le plus émouvant, révélé par Michel Foucault, Pierre Rivière, qui, presque illettré, parvient à trouver les mots pour rédiger un mémoire sur son parricide. Mais on peut également citer Jacques Fesch, l'assassin de flic, qui devient écrivain juste avant de passer sous le rasoir de la guillotine, Édouard Limonov auquel Emmanuel Carrère vient de consacrer un livre, ou, dans un registre un peu différent, ces « anarcho-voyous », le philosophe Pierre Goldman, l'écrivain Cesare Battisti, que la justice italienne s'acharne à poursuivre, ou d'autres, moins connus, comme René Fregni, un écrivain marseillais passé par la case « prison militaire » pour avoir refusé de porter l'uniforme.

Cet atelier propose une réflexion sur l'écriture vue comme une « rédemption », une manière de « sauver sa tête », de se réhabiliter, de sortir par la fiction d'un engrenage fatal, d'inverser le point de vue panoptique dénoncé par Michel Foucault pour montrer le crime non plus à partir d'un regard extérieur, mais de l'intérieur même.

Les intervenants pourront s'appuyer sur des cas particuliers, parmi les écrivains cités, ou, mieux, proposer d'autres candidats à une libération anticipée par la littérature, se concentrer sur les différentes stratégies de défense employées, celles qui intériorisent et justifient la condamnation sociale, celles qui revendiquent la liberté de transgresser ces règles... Les intervenants pourront également croiser les regards et les plumes de plusieurs de ces écrivains, ou aboutir à une réflexion plus générale sur la littérature comme plaidoirie de l'intime, justification et réhabilitation.

Responsable de l'atelier :

Philippe Nieto – contact@phnieto.com

Archives nationales, Paris (France)

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015